Fillon aurait bénéficié d'un prêt de 50 000 euros ne figurant pas sur sa déclaration de patrimoine

07/03/2017 à 17h26
"Selon Le Canard enchaîné, François Fillon a obtenu en 2013 de l'homme d'affaires Marc Ladreit de Lacharrière un prêt de 50 000 euros, sans intérêts et non déclaré."



"Le candidat de la droite à la présidentielle « n'a pas jugé utile de faire figurer » ces 50 000 euros sur sa déclaration de patrimoine adressée à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, selon le journal. Ce prêt a été « intégralement remboursé », a affirmé au Canard enchaîné l'avocat de François Fillon, Me Antonin Lévy."

Le point